



Les troubles religieux d'Enghien de 1566

LISTE DES CONDAMNATIONS.

Les excès commis à Enghien par les réformés, dans la journée du 27 août 1566, donnèrent lieu à des poursuites contre les auteurs de ces attentats violents. Nous avons présenté, d'après les documents contemporains, un exposé des faits survenus pendant cette période calamiteuse (1).

Sur l'ordre de la duchesse de Parme du 23 septembre, le grand bailli du Hainaut, de Noircarmes, fit ouvrir une enquête sur les dévastations et des pillages commis ainsi que sur des prêches qui avaient eu lieu dans la seigneurie d'Enghien. Le Conseil des troubles siégeant à Mons, sous sa présidence, fit procéder à des recherches et des informations pour retrouver les auteurs de ces méfaits.

Ces poursuites amenèrent des condamnations sévères, les plus coupables furent punis de la peine de mort, contre les autres fut prononcée la peine de bannissement du comté. En outre, les biens appartenant aux uns et aux autres furent

(1) Voir notre *Histoire de la ville d'Enghien*, pp. 205 et 223.

confisqués au profit du roi. Un bon nombre s'étaient soustraits à toute répression par la fuite.

Une liste des condamnations prononcées par le conseil des troubles contre les personnes reconnues coupables fut dressée et se trouve dans le carton 181-182 de la Chambre des comptes aux Archives générales du royaume, à Bruxelles. Elle fut établie dans un but fiscal, pour assurer l'exécution de la peine de la confiscation des biens appliquée à ces condamnés. On y compte les noms de trente personnes d'Enghien qui furent arrêtées et exécutées et trente-neuf autres qui furent ajournées et condamnées au bannissement ; ces dernières avaient réussi à se soustraire par la fuite à toute pénalité.

Dans cette liste figure le nom de Guillaume Danyn, bailli de la seigneurie d'Enghien. Ce gentilhomme, écuyer, seigneur de Bellevue, en Picardie, était né à Amiens ; il fut contrôleur ordinaire de l'hôtel d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et seigneur d'Enghien qui, par lettres datées de Nérac le 13 mai 1556, lui conféra l'office de bailli de la seigneurie d'Enghien, vacante par le décès de Josse Seghers, dit Drelinghen. Danyn exerça cette charge jusqu'au 1^{er} mars 1558 et la reprit en avril 1559. Le roi, Antoine de Bourbon, lui délivra le 14 août 1560 des lettres le confirmant dans ses fonctions (1).

Ses complaisances à l'égard des réformés avaient amené son arrestation. Des instructions précises avaient été envoyées dès le 18 février par de Noircarmes pour y procéder. Danyn fut pris et conduit à la prison du château de Mons où il resta enfermé depuis le mois d'avril 1568. La sentence capitale qui fut prononcée contre lui fut exécutée à Mons le 7 décembre 1568, elle fixait le genre de supplice

(1) Originaux sur parch. sceaux enlevés, Archives générales du royaume, à Bruxelles, acquits de Lille, 2013.

par l'épée. Son corps fut inhumé au cimetière des cordeliers (1). Sa femme avait réussi à emporter ses meubles, à la suite de son arrestation.

A côté du bailli sont mentionnés dans la liste des exécutés : parmi les membres du magistrat d'Enghien : Herman de le Warde, bourgmestre d'Enghien, Etienne Pletincx, échevin et Gérard de Blaeck, membre du conseil ; ce dernier avait été échevin pendant les années 1563, 1564 et 1565 (2).

(1) « Ayant par ceulx du conseil de S. M. veu le procez criminel de Guillaume Danyn, natif d'Amiens, gouverneur et bailly de la terre d'Enghien, lequel a esté par sentence dudict grand bailly condamnée d'estre exécuté par l'espée et pour mettre laditte sentence à exécution a esté payé à quatre porteurs au sacq pour leurs pains d'avoir porté le corps dudict Danyn en la chimentière des Cordeliers, vingt solz. (*en marge*) : Rayé comme incombant aux comptes de confiscation. — Compte du grand bailliage de Hainaut du 1^{er} octobre 1568 à 1569. Archives du Nord, à Lille.

(2) Relevons les noms des échevins pendant la période des troubles :

en 1566	Herman de le Waerde, bourgmestre Josse de Consenere Sébastien Vander Hofstadt Jacques Zeghers Jacques Rousseau Jean Hoyel Etienne Pletincx ;
en 1567	Jean Vanden Heetvelde, bourgmestre Nicolas Flascoen Toussaint Daelman Grégoire Bosschart Adrien Anthoine Thomas de Wolf Pierre Vandeleene ;
en 1568	Jean Vanden Heetvelde, bourgmestre Nicolas Flascoen Toussaint Daelman Grégoire Bosschart Adrien Anthoine Thomas de Wolf Pierre Vandeleene.

Parmi les condamnés on rencontre plusieurs artisans, spécialement des membres de la corporation des tapissiers.

La liste est précédée de la déclaration suivante :

(Chambre des comptes, cartons 181, 182)

« A cause des troubles et saccagemens advenuz et perpetréz en la ville d'Enghien le xxvii^e jour d'aougst xv^e et soixante six, furent de prime face et par ordonnance de Mgr. de Noircarnes, lieutenant cap. général et grand bailly de Haynnau et mess^{rs} du conseil du roy résidens à Mons, et depuis par lettres et ordonnances de S. E., faitz plusieurs debvoirs, informations, significations et voyages pour reconnoistre les coupables d'iceulx, à quoy diverses personnes, commis et sergents ont employé grand nombre de journées, tellement aussy que par telz debvoirs le tout a esté sceu et descouvert, et suyvant ce par meisme ordonnance ont estez apprehendéz et exécutéz trengte personnes d'icelle ville. Et sy en ont esté adjournéz et bannys quy s'estoient renduz fugitifs le nombre de trente neuf. De tous lesquetz exécutéz et bannys les biens ont estez confisquéz au prouffict de S. M.

Desquelz exécutez les noms s'ensuyvent :

Exécutez

Troilus Schot, marchand graissier, saccageur
Anthoine Ruekens
Dries Bernardy
Roland van den Putte
Jehan de Coussenaire, bourgeois
Adrian Van Langerdonck
Pieter Rogiers
Michiel de Bruyne
Pieter Sterckart, manouvrier
Pasquier de Pot
Jhérôme le Fauconnier, bourgeois

Gerart de Blaeck, bourgeois
 Josse Robyns, orfèvre
 Claes de Moldere dit Backersse (1)
 Claes de Moldere, cuypere (1)
 Jehan Ruyschart, ghanter (1)
 Jacob Sutse, tapisseur (1)
 Jehan Larchier, tapisseur (1)
 Josse Wellekens, armoyeur
 Josse van Holdere, tellier
 Herman de le Warde, bourgmestre
 Estiévene Pletincq
 Franchois de le Warde le josne
 Pieter Huwarts, paingtre
 Jehan Descrolières
 Adrian van der Beke
 Claes Ghiselinx
 Guillaume Danyn, bailly d'Enghien
 Liévin de Blende
 Balthen Zeghers alias Lontens, tapisseur

Fugitifz adjournéz

Adrian Ost dit Slotiers
 Paul van Marcke, greissier
 Louys le Tellier
 Nysken van Ghaldere, tapisseur
 Michel Afsettere, tapisseur
 Jheremius Daelman, cambier
 Esdras Brovins
 Ghislain de Heuvelle, tapisseur
 Jehan Ernault, peintre
 Anthoine Intschip, tapisseur
 M^e Estiévene van den Daele, apoticaire
 Jossequem Dassonville

(1) Après l'exécution, les corps furent portés au cimetièrre des Cordeliers à Mons.

Josse Coussenaire filz Jehan (1)
 Pieter Persoons van Cocquiaen, tapisseur
 Jehan Descrolières filz Xpoffre, clerc
 Berthel de Cautere, tapisseur (1)
 Jehan Flotte, cousturier
 Ung appellet Spitschen Pieter dit Bellekens
 Claes du Poncheau, tapisseur
 Jehan Zeghers dit Cutetre
 Adrian N. ,greissier, demorant à la maison du nom
 de Jhésus, à Enghien

Jherome Ghallemart
 Lambert Schot, tapisseur
 Jehan du Welz, marchand de thoilles
 Gilles Zeghers, marchand, filz Jehan dit Wisselaire
 Jehan Daelman, l'aisnet, bouchier
 Denis Pierens
 Josse Deleene, clerc, procureur
 Jehan le Veulx dit Joly
 Jehan Pierens dit Schipman, tapisseur
 Jacop Ophof, voirier
 Sa femme
 Hans Gheerdsnets
 Laurens de Snonck (2)
 Olivier Boonart, carpentier de la ville
 Franchoise Benoit, sœur à Quentin Benoid
 Et Pieter Zeghers, filz Gylles, tellier (1)
 Gheerd van Meerbeke
 Et Claes Vander Cammen ».

On conserve aux archives générales du royaume des comptes relatifs à la saisie et à la vente des biens ayant appartenu à ces condamnés.

ERNEST MATTHIEU.

(1) Ces fugitifs se présentèrent, en juin 1574, au bailly d'Enghien pour profiter de l'amnistie accordée. E. MATTHIEU, op. cit. p. 221-222.

(2) Cet Enghiennois fut exclu du pardon général. E. MATTHIEU, p. 222.